Envoyé en préfecture le 28/05/2019
Reçu en préfecture le 28/05/2019
Affiché le
ID : 082-228200010-20190430-CP2019_04_39-DE

Résorption de l'habitat insalubr

—

ANNEXE

—

demandes présentées dans le cadre de la politique classique

COMMUNE - OPERATION -	COÛT EN € HT	ESTIMATION DES DOMAINES	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) MANSONVILLE Acquisition d'un vieil ensemble immobilier au centre du village en vue d'y réaliser 4 logements locatifs. HAIN/00000688	42 000 €	-	42 000 x 45 % = **18 900 €**
Observation : L' avis des Domaines n'est exigible que lorsque le prix d'achat est supérieur à 180 000 € applicable à partir de 2017 (contre 75 000 € antérieurement).			
2) C.C LOMAGNE TARN ET GARONNAISE Acquisition d'un bâtiment insalubre pour l'atelier technique communautaire à Lavit de Lomagne. HAIN/00000540	85 000 €	-	50 000 x 18 % = **9 000 €**
Observation : L' avis des Domaines n'est exigible que lorsque le prix d'achat est supérieur à 180 000 € applicable à partir de 2017 (contre 75 000 € antérieurement).			

TOTAL..... 27 900 €

Le Président,

Christian ASTRUC